

PROJET URBAIN

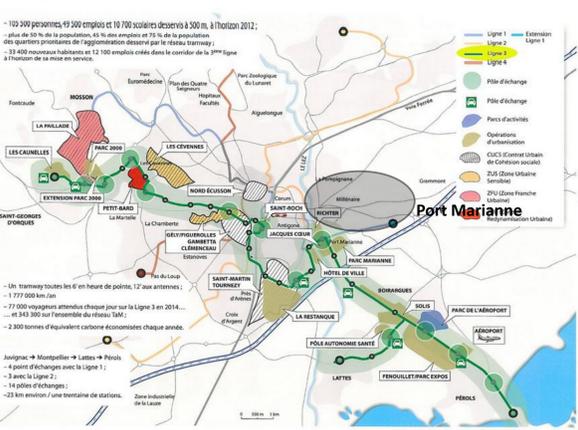
Port Marianne



UN CONTINUUM URBAIN...

Port Marianne depuis la fin des années 80 joue sur la diversité et l'unité. L'unité car c'est un programme très planifié, codé aussi bien dans sa conception globale que dans les éléments spécifiques. Chaque projet au sein de Port Marianne affirme des « traits urbains » spécifiques. Les ZAC Consuls de Mer et Richter laisseront place à des quartiers, ainsi que les jardins de la Lironde, Jacques Cœur sans que les limites les cloisonnent. Port Marianne dévoile des formes inédites et des agencements surprenants. Il y a des éléments que la Charte d'Athènes préconisait : lumière, espaces, distances, équipements... mais également des formes urbaines contemporaines, des créations originales dans les agencements. C'est un projet d'environ 400 ha, de grands équipements métropolitains comme le complexe ludico-commercial Odysseum, le pôle médical ; le futur port de plaisance, un ensemble universitaire, deux lycées, des immeubles de bureaux, un centre d'art contemporain. Ce projet urbain s'inscrit dans le schéma directeur de paysage. Il se prolonge en direction de la mer avec l'ancienne voie routière, l'avenue de la mer qui est renommée l'avenue Raymond Dugrand depuis juin 2009. Elle structure et confirme l'espace montpelliérain. L'opération Antigone a conduit la ville jusqu'au Lez, c'est la 1^{ère} étape de l'urbanisation vers l'Est. C'est le projet urbain Port Marianne qui concrétise le franchissement du fleuve Lez. Ci-dessous quatre zoom sur des projets structurants au sein de Port Marianne sont présentés : Consuls de Mer, l'Hôtel de ville, Richter et Jacques Cœur. Aussi, l'Odysseum annonce le développement en direction de la gare TGV et de l'aéroport au delà de l'autoroute.

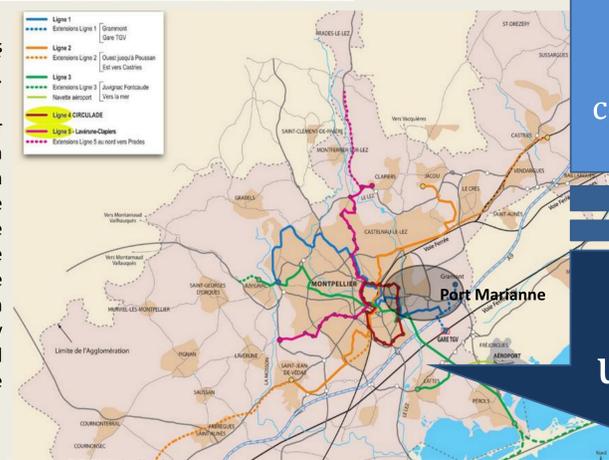
Une ligne vers le nouveau quartier Port Marianne



Source : DDTM de l'Hérault

2^{ème} appel à projet lancé en février 2011.

84 projets retenus pour les lignes 4 à l'horizon 2017 et 5 à l'horizon 2020 (subvention totale de 37,08 M€), ainsi que le Car à Haut Niveau de Service (CHNS), sur l'axe "Cœur d'Hérault station d'échange de tramway L1/L3" pour le Conseil Général (subvention de 1,38 M€).



1^{er} appel à projet pour la ligne 3 du tramway lancé en octobre 2008.

52 projets retenus, pour la ligne 3 du tramway de Montpellier. (subvention de 82,6 M€) La ligne 3 d'Ouest en Est, devient le fil conducteur majeur et structurant de la liaison de la ville avec le littoral depuis 2012.

LES ENJEUX

Répondre à la crise du logement et favoriser la mixité sociale

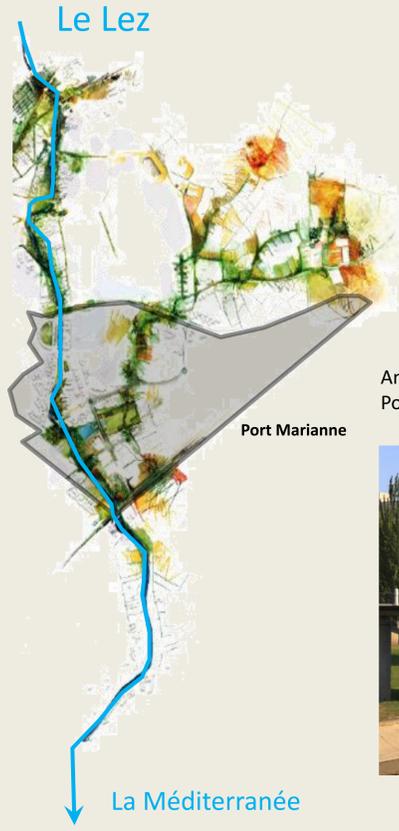
Conforter les activités économiques et le pôle universitaire

Urbaniser sans compromettre l'avenir

Un projet urbain durable

L'intégration du Lez au sein de quartiers de développement durable dans le nouveau quartier Port Marianne

LE LEZ, UNE CONTINUITÉ DANS PORT MARIANNE



Aménagements des bords du fleuve. Port Marianne- Les Consuls de Mer



Source : La Serm

ZAC Nouvelle Mairie



Source : Association des Ingénieurs en Climatique
 Jean Nouvel et François Fontès, les deux architectes ont conçu ce bâtiment de haute qualité architecturale, environnementale, énergétique. Coût des travaux : 130 M€

Le nouvel Hôtel de ville est le symbole de la centralité à l'Est de Montpellier. Ce bâtiment d'une architecture écologique est ouvert à la lumière naturelle par des patios et utilise dans une large mesure les énergies renouvelables. Il récupère les eaux de pluies en les stockant sous sa base avant de les envoyer à la station d'épuration Maera. Mais aussi, face à cette mairie, il y a un parvis de 600 m², qui fait figure de place publique. Cet espace de rencontres accueille des marchés et des terrasses ainsi qu'un plan d'eau. Un grand parc paysager de 4 ha entoure le bâtiment de la mairie ainsi que des logements, un grand hôtel, une crèche et des commerces. Il est desservi par un large réseau de circulations douces pour les piétons et les cyclistes ainsi que par les lignes 1 et 3 du tramway.



Le nouvel Hôtel de Ville

ZAC Jacques Cœur

Face à l'Hôtel de ville, la ZAC Jacques Cœur est un nouveau quartier situé sur la rive gauche du Lez. Véritable greffe urbaine, il symbolise parfaitement la continuité de la ville. La mixité fonctionnelle est mise en avant par de grands espaces ouverts et arborés propices aux rencontres. C'est aussi un espace de détente et de loisirs avec en son centre, un bassin de 1,3 ha et des terrasses. Autour du bassin, des bâtiments d'architectures méditerranéennes accueillent commerces et logements (dont 25% en social). L'Arche Jacques Cœur est l'une des opérations de bureaux des plus importantes en Province, véritable centre d'affaire qui s'ouvre sur le bassin et le quartier. Cette ZAC est reliée au tramway par les lignes 1 et 3 ainsi que par les voies vertes le long du fleuve.



Source : ArchiContenmoraine
 Les Bureaux d'études InfraSud et A+ architectes ont conçu ce projet qui s'inspire de l'environnement présent.
 Coût des travaux : 25 M€

ZAC Richter

Le projet urbain de Richter est le premier à avoir été réalisé sur la rive gauche du Lez et constitue un rééquilibrage des équipements universitaires à l'Est. Les travaux ont démarré en 1988 et se sont terminés en 2008. La ZAC est un quartier de ville en relation étroite avec la nature. En effet, il est fortement imprégné de la végétation environnante et pénètre jusqu'au cœur de Richter. Pôle universitaire relié par la ligne 1 du tramway, des équipements structurants le composent comme la faculté de droit et d'économie. La population est donc amenée à y vivre et à s'y intégrer de par sa configuration. Ce campus ouvert sur le quartier est symbolisé par sa bibliothèque. On y trouve aussi des logements en accession libre, des résidences universitaires, des commerces et des bureaux. Les rues piétonnes de cette ZAC mènent au Lez afin de connecter les habitants à leur fleuve.



Source : La Serm
 Adrien FAINSILBER est le principal architecte urbaniste dans ce projet dont le Maître d'Œuvre est la SERM et dont les locaux se trouvent à l'Etoile de Richter

ZAC Consuls de Mer

Depuis 1991 et ce jusqu'à 2007, Consuls de Mer s'est construit en continuité avec Antigone et se compose principalement de résidences. Il s'inscrit dans une démarche de développement durable, accordant une large place aux espaces publics (parc de 4 ha) pour améliorer le cadre de vie des habitants. Une esplanade végétalisée et une promenade le long du Lez assurent un cadre à la fois urbain et méditerranéen. Les bâtiments principalement petits et colorés regroupent des résidences étudiantes, de services et résidences principales avec des bureaux et des commerces en rez-de-chaussée. De nombreux logements et bâtiments tel que l'Hôtel de police sont construits aux normes HQE. Consuls de Mer est desservi par la ligne 1 et 3 du tramway, et par un large réseau de voies vertes.

Avec Consuls de Mer, les architectes N. LEBRUNETEL et Rob KRIER aménagent la percée fluviale du côté droit de la rive.



Source : Office de Tourisme de Montpellier

